



PRé



POUR UNE RÉPUBLIQUE *é*COLOGIQUE

NEWSLETTER n°8

Vendredi 4 mars 2011

Sommaire

P2 à 3	Edito - Par Guillaume Vuilletet, Président du PRé
P3 à 5	Article - A quoi servent les banques ?
P6 à 7	Revue de presse
P8	Agenda prévisionnel
P9	Bulletin d'adhésion

Edito – Par Guillaume Vuilletet, Président du PRé

Quand on fait une erreur, soit on la confesse, soit on la généralise. Depuis qu'il est au pouvoir, Nicolas Sarkozy a voulu imposer une grille de lecture des comportements humains, une grille de lecture où l'appartenance religieuse conduit le comportement.

Certes Malraux a dit, un jour que le XXIème siècle serait spirituel ou ne serait pas. D'une part, personne n'a jamais établi que le premier ministre de la culture de la France, n'ait jamais dit de bêtise. D'autre part, l'attitude du président de la République serait une caricature de cette maxime. Depuis le discours de Latrnan, Nicolas Sarkozy estime que la pensée religieuse est un élément essentiel de l'ordre moral, de la paix civile et maintenant des relations internationales.

Un premier ersatz de ce débat a existé lors du débat sur le traité de Lisbonne. Il s'agissait alors de rappeler (ou pas) les supposées origines chrétienne de l'Europe.

Mais depuis, le président s'est largement obstiné, en voulant établir un collège religieux au sein du nouveau CESE, en plaçant le curé devant l'instituteur et en s'interrogeant aujourd'hui sur la place de l'Islam dans la société française. Cette lecture de la pensée de chacun d'entre nous en la subordonnant à son appartenance religieuse est une vision évidemment

communautariste de la société. Elle a été heureusement mais piteusement enterrée par la majorité présidentielle et heureusement et fermement condamné par la gauche.

Mais il serait faux de décrire le président comme réellement seul à s'inscrire dans une pensée communautariste.

Nous avons déjà décrit tout le mal que nous pensions de la lecture cosignée par Eva Joly et qui incitait l'Etat à prendre en compte la part – entre autre -de la religion dans son appréhension des citoyens.

En fait, le Président de la République doit être sincèrement convaincu de cette grille de lecture, puisqu'il l'applique avec des conclusions identiquement erronées sur son appréciation des révolutions arabes.

Cette lecture bloque la compréhension de ce qui se passe là-bas, cette immense aspiration à la citoyenneté, à l'égalité, à un Etat de droit, laïc, libre, portée par le peuple et d'abord la jeunesse. Et cette jeunesse se définit comme celle du monde arabe et non comme celle du monde musulman.

Encore un signe ? Prenons le Liban où la jeunesse veut en finir avec un système confessionnel corrompu. Ils refusent la perpétuation de la justification

religieuse du dépeçage de leur Nation. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir choisir démocratiquement des dirigeants sur la base de leur vision de l'avenir du pays et sous la contrainte de l'intérêt général.

Article – A quoi servent les banques ?

Tirer les leçons de la crise financière implique un encadrement strict de la spéculation et un recentrage des banques sur leur vocation première : le financement de l'économie réelle.

La crise financière de 2008 a mis en lumière un certain nombre de problèmes sous-jacents qui couvaient depuis plusieurs années et qui ont eu des répercussions soudain massives : creusement des inégalités, endettement, spéculation ont été les principaux ingrédients de ce cocktail explosif.

Les excès spéculatifs des banques et leur nécessaire sauvetage ont confirmé que le capitalisme financier dérégulé et mondialisé n'est ni rationnel, ni efficace.

En France, les PME ont beaucoup de mal à accéder au crédit, les inégalités de revenus entre les ménages continuent à se creuser et la pauvreté s'accroît. La part du salaire dans la valeur ajoutée a considérablement diminué ces dernières années. Le surendettement progresse et les frais bancaires atteignent parfois des montants prohibitifs.

C'est assez républicain en définitive.

Comment promouvoir un nouveau modèle de croissance et éviter que les mêmes causes produisent à nouveau les mêmes effets ?

Limiter la spéculation bancaire

La spéculation à laquelle se livrent les banques doit être limitée, ce qui suppose une régulation bancaire et financière entièrement revisitée.

Des mesures de régulation ont commencé à être prises aux Etats-Unis, en Europe et en France, mais, dans une économie mondialisée, le dispositif de gouvernance mondial est central et doit s'appuyer sur les outils existants : G20, Comité de Bâle, FMI.

Le pouvoir des autorités de contrôle doit être renforcé. En Europe, plusieurs mesures viennent d'être prises en ce sens: création d'un système européen de surveillance financière, création d'un conseil de régulation financière et du risque systémique en

France, mise en place de collèges de superviseurs dans toutes les banques européennes. Ces dispositifs devraient s'articuler avec un dispositif mondial, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

La limitation des prises de risques excessives passe par la séparation des activités de marché pour compte propre des activités de banque de dépôt et par la taxation. Aux Etats-Unis, les banques ont désormais l'obligation de filialiser leur activité de marché pour compte propre afin que les difficultés dans ce domaine n'impactent pas l'activité de banque de dépôt. Une mesure similaire doit être adoptée dans l'Union européenne.

Dans plusieurs pays d'Europe (la Suède, le Royaume Uni, l'Allemagne et la France), une taxation bancaire systémique a bien été mise en place, mais tous les dispositifs n'ont pas la vertu d'abonder un fonds de secours dédié en cas de difficultés bancaires. En particulier, en France, le produit de la taxe est fondu dans le budget de l'Etat.

Le durcissement des règles prudentielles régissant les établissements financiers est indispensable. Le Comité de Bâle a édicté en septembre 2010 de nouveaux ratios prudentiels obligeant les banques à renforcer leurs fonds propres. Malheureusement, ils ne devraient s'appliquer qu'à partir de 2019 ! Il faut avancer l'entrée en vigueur de cette mesure d'au moins cinq ans pour limiter les risques d'une nouvelle crise.

Les *hedge funds* devraient être prochainement soumis à des conditions plus strictes pour opérer en Europe, mais cette mesure paraît bien timide au regard des dégâts causés par ces fonds à vocation spéculative. Ne devraient-ils pas tout simplement être interdits ?

Quant aux paradis fiscaux, le G20 a décidé d'établir des sanctions à l'endroit des juridictions non coopératives en matière de fourniture d'informations fiscales. Mais le fisc du pays d'origine doit pouvoir apporter la preuve d'une fraude ou d'une évasion fiscale, ou tout au moins un faisceau d'indices, ce qui réduit considérablement la portée de la mesure. Il faudrait obtenir la levée de cette condition.

Un meilleur encadrement de la vente de produits dérivés est également nécessaire. Un projet de directive vise à mieux les encadrer, en particulier les *Credit Default Swaps* (CDS), dont l'objet est de transférer sur d'autres le risque de crédit. Ce type de produit comporte deux dangers auxquels la directive doit remédier : l'assureur n'est pas obligé de mettre de côté les fonds pour garantir la transaction et le produit est revendable sans limites sur des marchés opaques.

S'agissant enfin des bonus des traders, le Comité des superviseurs européens des banques a prévu leur limitation : seule une partie (20 à 30% selon les cas) pourrait être versée immédiatement en cash, le reste devant être versé en titres, dont une partie différée sur trois ans. Mais toute latitude est laissée aux

législateurs nationaux pour mettre en œuvre ces mesures et il est certain que les Etats risquent fort d'être frileux en la matière par crainte de faire baisser l'attractivité de leur place financière. Aussi vaudrait-il mieux que la mesure soit applicable à l'identique dans toute l'Union européenne et que des discussions s'engagent au niveau du G20 pour harmoniser les limites posées.

Recentrer l'activité des banques

Une meilleure régulation du système bancaire et financier doit conduire à recentrer les banques sur leur mission de financement de l'économie réelle.

Des obligations de service public doivent être assumées par toutes les banques, afin d'offrir à tous les ménages un service bancaire universel et d'assurer leur contribution au financement du logement social et des PME.

Tous les ménages devraient pouvoir bénéficier d'un forfait à un prix abordable leur permettant d'obtenir une carte bancaire, de recevoir, transférer ou retirer de l'argent au guichet, par Internet ou dans un distributeur automatique.

Par ailleurs, les obligations des banques en matière de financement du logement social et des PME devraient être renforcées. En particulier, le taux de centralisation du livret A, dont la distribution est

désormais assurée par toutes les banques, devrait être maintenu à un minimum de 70%. Le financement des PME par les banques, qui doit théoriquement être amélioré par la loi de modernisation de l'économie, devrait faire l'objet d'objectifs chiffrés précis et suivis, sous peine de restitution des fonds à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Une politique économique au service de l'égalité républicaine et de l'environnement

La limitation de la spéculation et le retour des banques à leur métier de base doit s'accompagner d'une réorientation de la politique économique. Il est urgent de mieux répartir les gains de productivité entre le capital et le travail, de réduire les inégalités de revenus et d'orienter les activités des entreprises vers le développement durable.

La politique budgétaire doit être revue à l'avantage des revenus salariaux, ce qui passe par une hausse de la taxation des revenus des capitaux. Par ailleurs, l'impôt sur les revenus des ménages les plus riches devrait être augmenté et les exonérations strictement limitées. Enfin, les entreprises ne devraient pouvoir bénéficier d'exonérations ou de subventions que sous conditions sociales et environnementales.

Ces propositions n'ont rien d'utopique. Elles sont nécessaires pour que l'égalité républicaine puisse exister dans un cadre économique redéfini.

Revue de presse

1. International

- **Le jasmin peut-il aussi pousser place Tiananmen ?**

Source : www.marianne2.fr 02.03.2011

En posant la question d'une contagion possible des révolutions arabes jusqu'en Chine ou en Corée du Nord, Régis Soubrouillard s'interroge en fait sur l'état de la société chinoise, son rapport au pouvoir et à l'économie. [Lire la suite](#)

2. Politique : débats /points de vue

- **un nouvel appel de fonctionnaires du quai d'Orsay**

Source : www.marianne2.fr 02.03.2011

Après le groupe Marly, c'est au tour du groupe « chez Jeannot » composé de fonctionnaires de catégorie B et C du Ministère des affaires étrangères, de dénoncer l'absence de politique depuis 7 ans, une idéologie anti-fonctionnaires, des ambassades à la sécurité défailante, des retards de paiements de salaires (pour les recrutés locaux). Moins « chic » mais tout aussi démonstratif, ce cri du cœur de la « diplomatie d'en bas » démontre une nouvelle fois le malaise dans notre politique étrangère. [Lire la suite](#)

- **Le gouvernement se penche sur la précarité énergétique**

Source : www.lemonde.fr 01.03.2011

Alors, que le coût de l'énergie pèse de plus en plus sur le budget des ménages et qu'Eric Besson annonce [une hausse des tarifs du gaz](#) en avril, le gouvernement a installé un [Observatoire de la précarité énergétique](#) afin de « mieux identifier et aider les foyers concernés ». Un énième observatoire de plus ? [Lire la suite](#)

3. Economie : débats /point de vue

- **La marche forcée de l'électricité vers la concurrence...**

Source : www.ru89.com 02.03.2011

...Ou comment la libéralisation du marché de l'électricité expose les consommateurs à des hausses de prix mais risque à terme de poser aussi des problèmes d'approvisionnement et d'investissement dans les infrastructures. [Lire la suite](#)

- **La Chine asphyxiée par la pollution de l'industrie textile**

Source : <http://ecologie.blog.lemonde.fr/> 28.02.2011

S'appuyant sur un rapport de l'association Greenpeace, une note d'Audrey Garic dénonce la pollution engendrée par l'industrie textile dans deux villes chinoises (Xintang et Gurao)...sans compter l'exploitation des travailleurs et la misère sociale qui vont avec. [Lire la suite](#)

4. Gaz de schistes

- **Le « WikiLeaks » des gaz de schiste sur la radioactivité**

Source : www.ru89.com 02.03.2011

Un argument « massue » dans la mobilisation contre l'exploitation du gaz de schiste. Une enquête américaine publiée dans le New York Times révèle que l'eau rejetée par les puits est radioactive ! [Lire la suite](#)

Agenda prévisionnel

➤ **Pour une République Ecologique**

- **24 mars 2011 - 19H** : conseil d'administration

Ordre du jour : discussion et adoption du manifeste du PRé

Lieu à déterminer

Retrouvez toutes les informations concernant l'association du Pré sur notre site internet www.republique-ecologique.fr



Bulletin d'adhésion au PRÉ

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-mail :

déclare adhérer à l'association le PRÉ et avoir pris connaissance de sa charte et de ses statuts.

Fait à Paris

le :

Signature :